

## **AVIS PUBLIC**

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 12 septembre 2016, le conseil de la municipalité du Canton de Hatley a adopté le projet de règlement n° 2016-13 modifiant le règlement de lotissement 2000-09. Les objectifs sont les suivants :

- réduire la largeur minimale et la largeur mesurée sur la ligne avant dans certaines zones rurales, compte tenu que le règlement 13-16-1 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Memphrémagog a réduit l'exigence minimale de 100 m à 50 m;
- revoir les normes concernant l'assouplissement possible pour la largeur minimale d'un lot sur la ligne avant, lorsque ce dit lot est situé dans une courbe;
- établir la superficie minimale et les dimensions minimales de nouvelles zones, compte tenu que celles-ci sont créées par une modification en parallèle du plan de zonage faisant partie du règlement de zonage.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le 28 septembre 2016, à 19 h, à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires d'affaires et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné le 13 septembre 2016

Liane Breton  
Directrice générale